VIS.-M. GEORGE SHEPHARD, Grenetier de a Société d'Agriculture du Bas-Canada, a Importé pour les Membres de la Société et pour les Sociétés d'Agriculture de District, les GRAINES suivantes, dont il est pret à disposer, aux termes les plus raisonnables, savoir:4,000 lbs. Trètle Rouge

d'Angleterre ďõ Hollando 4,000 lbs. do 1,000 lbs. do do France Blane de Hollande 800 lbs. do de Lucerne do 200 lbs. Mangel Wartzule 800 lbs. Carotte Blanche de Belgique 200 lbs. Navet de Suède, Pourpre améliorée 1,000 lbs. Jaune de Bulloch do 500 lbs. do d'Aberdeen do do 500 lbs. do Blanc do Globe 500 lbs. do Six semaines ou da đe 100 lbs. Stubble. 200 lbs. Carotte d'Attringham.

Une partie de son établissement est composée d'articles faits pour l'exhibition de Modèles de tout Fonds de Graines de Fermier, dont il peut disposer-les modeles consistent en un quart de chaque, avec le nom de la variété, la nature du terrein où il est venu, le produit par nere, la pesanteur par minot, et toute nutre information que l'on a cru importante. L'objet en vue est d'obtenir un échange de graines des meilleures variétés, à la plus légère dépense possible pour le Fermier ; et les modèles ayant été pris tel que proposé, dans une place bien conditionnée, rendent le Fermier capable de faire un choix des plus judicieux, pour les adupter à la culture et la qualité de son terrain.

Le Sousigné tiendra aussi constamment un assortiment étendu de SEMENCES pour AGRICULTU-RE et JARDINAGE, et de PLANTES, de la meitleure espèce et qualité, qu'il vendra à aussi bas prix que toute autre personne faisant le même commerce. Ayant obtenu une grande partie de ses Graines et Semences de Lawson et Fils, d'Edimbourg, Grenetiers de la Société d'Agriculture, etc., d'Ecose, il se flatte de pouroir satisfaire généralement ses patrons et que pratiques .- Il a un excellent assortiment d'Arbres Fruitiers, particulièrement de l'ommiers, dont il disdosera à un quart de moins qu'aux prix ordinaires.

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

J OUS, les soussignés, certifions que nous avons soigneusement examiné une variété d'Instruments d'agriculture manufacturés par M. A. Fleck de la rue St. Pierre, et nous aimons à faire connaître notre opinion sans réserve en disant que ces instruments sont beaucoup supérieurs à tout ce que nous avons vu de ce genre manufacturé dans ce pays et au moins aussi parfaits que ce que nous avons pu importer d'ailleurs

Et nous recommanderons particulièrement à l'attention des Agriculturs dans toute la Province son Bouleverseur du sol (instrument à cinq branches tiré par des chevaux à la façon des charrues pour remuer la terre aussi profondément que l'on veut et en extirper les racines), instrument qu'il a perfectionné sur celui qui a remporté un premium de £10 à la société des Highlanders Ecossais. Cet instrument paraît très propre à améliorer et à faciliter les travaux du cultivateur, et nous ne pouvons douter qu'il ne soit mis en usago partout où l'on désire que l'agriculture soit avancce. Les charrues Ecossaises sont aussi beaucoup supérieures et bien dignes de l'inspection de

tous ceux qui désirent se procurer des articles pré-

M.J. HAYS, Président de la Société d'Agriculture. P. P. LACHAPELLE, Sault au Récollet. WM. EVANS, Sec de la Soc. d'Agr. James Sommenvulle, Lachine. EDWARD QUIN, Longue-Pointe. T. E. CAMPELL, Major, Secrétaire Civil. Hught Brodie, Côte St. Pierre. P. T. Masson, Vandrenil. James Allan, Pointe-aux-Trembles. George Cross, Durham.

CHARRUES ECOSSAISES, ETC. LEXANDER FLECK, FORGERON, Rue

St. Pierre, a en mains, et offre à vendre des CHARRUES ECOSSAISES, faites d'après le modèle de Wilkie et Gray, supérieures, quant à la matière et à la main-d'œuvre, et garanties égales à toutes celles qui sont importées.

—ne vi.vs.— SCUFFLERS, CHARRUES et HERSES légères, à SILLONS, d'après les modèles les plus récents et les plus approuvés, et PRESSES à FROMAGE, d'après le modèle d'Ayrshire.

Înstrumens aratoires de toutes sortes faits à ordre.

CONDITIONS DU JOURNAL.

Ce journal paraît vers le 15 de chaque mois, et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ

CHELINS. Les frais de poste sont à part. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

La souscription doit être payée dans les SIX premiers mois; autrement, au lieu de cinq chelins, ce sera un chellin de plus par chaque mois de retard.

Les souscriptions et toutes autres communications concernant ce Journal, doivent être adressées, franches de port, au Secrétaire de la Société-WILLIAM

ı	EVANS, Montreal.
ĺ	Agents pour le Journal d'Agriculture :
	M. J. B. Bourque,St. Damas.
J	Dr. Conoguy,St. Césnire.
l	Dr. De la Bruyere,St. Hyacinthe.
ĺ	M. Cadieux, St. Simon.
	M. T. Dwyer,t. Paul, Abbottsford.
ı	M. Gendreau, J. P.,St. Pic.
į	M. Gendreau, J. P. St. Pic. M. Blanchet,
	Paul Bertraud, Ecr., N. P St. Mathias.
	Charles Schaffer, Ecr., N. P., Chambly.
j	M. Cordillier, Ecr.,St. Hilaire.
	M. Brousseau,Québec.
	Dr. Smallwood, St. Martin, Ile Jesus.
	Robt. Ritchie, Ecr.,
	Major Barron,
	L'Editeur du Star,Woodstock, C. O.
	V. Guillet, Ecr., Trois-Rivières.
	M. D. Dube, Ile Verte.
	Azarie Archambault, N. P., Varennes.
	L'Hon: F. A. Malhiot,Verchères.
	A. C. Cartier, N. P.,St. Antoine.
	André Vendendaigue, Belæil.
	John M'Larren, Ecr Baie Murray.
	Rév. M. F. Pilote, Col. de Ste. Anne de la Pocatière.
	A. Morin, cer., N. PSt. Roch des Aulnets.

Montréal :-- Imprimé par Lovell et Ginson, Rue St. Nicolas.